
Rapport de la réunion du Comité de sélection mondial du 19 avril 2024

Faisant suite à la décision du Conseil général de décembre 2023 concernant les élections pour le groupe des travailleurs du Conseil d'administration de l'OIT ([33GC/F/8](#)) et à la première réunion du Comité de sélection mondial tenue le 9 mars 2024 au BIT à Genève, le Comité de sélection s'est réuni une deuxième fois en ligne en vue de parachever la liste des nominations de la CSI à soumettre au Bureau international du travail.

1. Étaient **présents** à la réunion :

- a. Le présidente de la CSI, Akiko Gono
- b. Le président adjoint de la CSI, Antonio Lisboa
- c. La présidente adjointe de la CSI, Cathy Feingold
- d. Le secrétaire général de la CSI, Luc Triangle
- e. Le secrétaire général de la CSI-Afrique, Joel Odigie
- f. Le secrétaire général de la CSI-Asie Pacifique, Shoya Yoshida
- g. Le secrétaire général de la Confédération syndicale des Amériques, Rafael Freire
- h. La secrétaire générale du Conseil régional paneuropéen, Esther Lynch

À titre consultatif :

- i. La présidente du groupe des travailleurs de l'OIT, Catelene Passchier
- j. Le secrétaire du groupe des travailleurs de l'OIT, Jeroen Beirnaert

À titre d'observateur :

- k. La secrétaire exécutive de la Confédération syndicale arabe, Hind Benamar

2. Le Comité de sélection mondial a approuvé à l'unanimité une liste de 13 nominations pour les **membres titulaires au Conseil d'administration de l'OIT**, incluant celle de Catelene Passchier en tant que présidente du groupe des travailleurs, et avec un poste vacant pour une organisation ayant une portée mondiale. Il est communément admis que ce poste vacant serait probablement pourvu par un représentant de l'ACFTU (Chine).
3. Le Comité de sélection a adopté à l'unanimité une liste de 18 nominations pour les **membres adjoints au Conseil d'administration de l'OIT**. La proposition de laisser le 19^e siège vacant en tant que proposition de compromis a fait l'objet d'une discussion. La majorité a soutenu cette proposition (six membres du comité sur huit). La commission a pris acte de l'opposition à cette proposition d'Esther Lynch (CRPE) sur la base du mandat clair de sa région de ne pas laisser de place susceptible d'être occupée par un candidat de la FNPR (Russie). Le comité a pris acte de l'abstention de Rafael Freire (CSA), étant donné que sa région avait une position favorable à l'inclusion d'un représentant de l'organisation de travailleurs la plus représentative de la Fédération de Russie dans la liste de la CSI. La décision a ensuite été prise à la majorité d'adopter la liste de 18 nominations et de laisser un poste vacant.
4. Le Comité de sélection a adopté à l'unanimité une liste de 18 nominations pour les **membres suppléants au Conseil d'administration de l'OIT**, y compris l'attribution d'un poste à Histadrut (Israël), pour lequel la personne doit encore être identifiée, et conservant un poste vacant à déterminer par le comité de sélection global à l'avenir. Il était également entendu qu'il était

moins urgent de finaliser la liste des suppléants, étant donné que cette liste devra être soumise à un stade ultérieur du processus.

5. À la suite de ces décisions, le Comité de sélection mondial de la CSI a approuvé à l'unanimité **la liste complète des noms** à présenter en tant que candidatures de la CSI pour les postes de travailleurs au sein du Conseil d'administration de l'OIT, comme indiqué ci-dessous.
6. Le Comité de sélection mondial de la CSI a demandé au secrétaire général d'informer la CSI-AR et la FNPR (opposition d'Esther Lynch – CRPE) de la décision du Comité de sélection mondial.
7. Tous les membres du Comité ont souligné l'importance cruciale de la solidarité et de l'unité au sein du mouvement syndical international pour renforcer la position du groupe des travailleurs au sein de l'OIT en cette période de tensions géopolitiques et d'attaques croissantes contre les droits des travailleurs.